

Saint-Jacques-
le-Mineur



AVIS PUBLIC

ADOPTION DU BUDGET 2020

Aux contribuables de la municipalité de Saint-Jacques-le-Mineur

Avis public est par la présente donné, par le soussigné, qu'une séance spéciale du conseil municipal de Saint-Jacques-le-Mineur se tiendra le 10 décembre 2019, à 20h15 au Centre Communautaire située au 119, rue Renaud à Saint-Jacques-le-Mineur, le conseil municipal adoptera le budget pour l'exercice financier 2020 qui se terminera le 31 décembre 2020.

Lors de cette séance spéciale, les personnes intéressées pourront poser des questions uniquement sur le budget.

Donné à Saint-Jacques-le-Mineur, ce 5 décembre 2019.

Le directeur général/secrétaire-trésorier

Jean Bernier

Je, soussignée, Jean Bernier, directeur général et secrétaire-trésorier certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut en affichant une copie à chacun des endroits désignés par le Code municipal entre 08h00 et 22h00, le 5 décembre 2019.

Jean Bernier, directeur général et secrétaire-trésorier